



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

**gynécologues**

Question écrite n° 38914

### Texte de la question

Mme Émilienne Poumirol attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les effectifs de la spécialité de gynécologie médicale. Une densité raisonnable de gynécologues médicaux se situe autour de 7 à 8 spécialistes pour 100 000 femmes de 15 ans et plus. Ce chiffre, confirmé par le ministère des affaires sociales et de la santé, conduit à estimer pour l'année 2020 un nombre adéquat de 84 à 96 gynécologues médicaux pour la région Midi-Pyrénées (sur une population prévue de 1 208 250 femmes). Ces chiffres paraissent cependant difficiles à atteindre, le nombre de spécialistes prévus en 2020 étant actuellement de 29. Aussi, afin de se rapprocher d'une densité plus raisonnable de gynécologues médicaux, les professionnels et associations recommandent la formation, en Midi-Pyrénées, de 6 internes par an. C'est pourquoi elle lui demande quelles mesures le ministère envisage de prendre sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Émilienne Poumirol](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38914

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er octobre 2013](#), page 10229

**Question retirée le :** 30 décembre 2014 (Fin de mandat)